



## VILLE DE MONTVILLE

### DÉCISION N° 2022-047/ASC/JV/MG

Le Maire de la Ville de Montville,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2020/015 du 28 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation à Madame le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils de procédure formalisée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, sous réserve des compétences des commissions MAPA et d'appels d'offres instituées par le Conseil Municipal,

Vu la consultation lancée par la Ville de Montville le 2 juin 2020 sous la forme d'une procédure adaptée ouverte, conformément aux dispositions de l'article R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour la construction d'une salle polyvalente à dominante sportive, comprenant les quinze lots suivants :

<b>Lots</b>	<b>Corps d'état</b>
LOT 01	Gros œuvre / aménagements extérieurs
LOT 02	Isolation thermique par l'extérieur
LOT 03	Étanchéité
LOT 04	Charpente bois
LOT 05	Couverture zinc
LOT 06	Menuiseries extérieures aluminium
LOT 07	Métallerie
LOT 08	Isolation / cloisons / doublages / menuiserie intérieure
LOT 09	Faux-plafonds
LOT 10	Carrelage / faïence
LOT 11	Peinture
LOT 12	Revêtement de sol sportif
LOT 13	Equipements sportifs
LOT 14	Plomberie / chauffage / VMC
LOT 15	Électricité

Vu la décision n° 2020-036 du 20 octobre 2020 attribuant les lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14 et 15,

Vu la décision n° 2021-026 du 31 mai 2021 attribuant le lot n° 12,

Vu la décision n° 2021-033 du 1<sup>er</sup> septembre 2021 attribuant le lot n° 13,

Vu la décision n° 2022-002 du 28 janvier 2022 attribuant le lot n° 15 « électricité » à l'entreprise DGS suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise DELEC,

Vu l'avis favorable de la Commission MAPA en date du 10 octobre 2022,

Considérant la nécessité d'apporter certaines modifications techniques aux marchés attribués, afin de tenir compte de contraintes techniques imprévisibles observées pendant la phase de chantier,

## D É C I D E

Article 1er – De conclure et signer les avenants suivants :

Lots	Entreprises	Montant initial du marché HT	Montant HT de l'avenant n° 1	Montant HT après avenant
LOT 03 – Etanchéité	NORMÉTANCH 11 Avenue de Quenneport 76380 VAL-DE-LA-HAYE	15 799,80 €	- 1 170,00 €	14 629,80 €

Objet de l'avenant n° 1 : Echelle à crinoline non posée.

Lots	Entreprises	Montant initial du marché HT	Montant HT de l'avenant n° 1	Montant HT de l'avenant n° 2	Montant HT après avenants
LOT 08 - Isolation / cloisons / doublages / menuiserie intérieure	Menuiserie Dévilloise 22 rue des grosses pierres 76250 DÉVILLE-LÈS-ROUEN	77 300,00 €	10 330,00 €	1 895,00 €	89 525,00 €

Objet de l'avenant n° 2 : Fourniture et pose d'un encoffrement en Promat EI 120 dans la chaufferie

Après conclusion des avenants n° 1 et 2, l'augmentation générale de l'opération s'élève à 11 479 ,46 € HT.

Article 2 – Les crédits nécessaires au règlement de ces travaux sont prévus au Budget principal de la Ville 2022, sous l'imputation 2313 fonction 411.

Article 3 - Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région de Normandie et du Département de la Seine-Maritime, en application des dispositions de la loi n° 82.214 du 02 mars 1982, modifiée par l'article 2 de la loi n° 82.523 du 22 juillet 1982.

Article 4 – La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification au destinataire.

Fait à Montville, le 11 octobre 2022

Le Maire,



Anne-Sophie CLABAUT

Publication sur le site internet de la Ville de Montville le : **13 OCT. 2022**  
conformément à l'ordonnance n° 2021-1310  
et au décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021

Accusé de réception en préfecture  
076-217604529-20221011-DEC2022-047-AR  
Date de télétransmission : 13/10/2022  
Date de réception préfecture : 13/10/2022

Date de retrait :